Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 74 (1979)
Heft: 2-fr

Rubrik: Le coin du lecteur

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Il faut sensibiliser les enseignants

En Suisse, comme ailleurs, les mouvements de protection du patrimoine sont, le plus souvent, animés par des personnes d'âge mûr. Doit-on en déduire que les jeunes ne sont pas sensibles à la richesse de leur héritage culturel? Pour la Société d'art public (SAP), section genevoise de la Ligue suisse du patrimoine national (LSP), il n'en est rien. Il ne faut toutefois pas attendre que l'homme, lentement mûri par ses expériences – et parfois ses désillusions – en vienne à réagir. Il convient, dès l'enfance, dès l'adolescence, de sensibiliser les jeunes au patrimoine qui les entoure, les rendre attentifs aux multiples dangers qui le menacent, et les engager concrètement, lorsqu'ils le désirent, à participer à sa protection.

Le but

C'est dans cette optique que la Société d'art public a créé, en 1978, le premier groupe junior de la LSP, destiné à ouvrir la voie à d'autres groupes dans toute la Suisse. Cette création correspond à la certitude que les jeunes sont sensibles aux problèmes historiques et esthétiques, et qu'ils sont prêts à agir avec autant d'enthousiasme pour la protection du patrimoine que pour la protection de la nature. Mais, condition essentielle, la jeunesse doit être instruite. Et pour que cela soit, il convient que les enseignants eux-mêmes soient sensibilisés à la protection du patrimoine et l'intègrent à leur enseignement.
Dans ce but, dès 1978, la SAP a contacté la direction des études pédagogiques de l'enseignement secondaire genevois, qui s'est montrée très favorable à l'organisation d'un séminaire sur la protection du patrimoine, ouvert aux enseignants des écoles tant primaires que secondaires. Un groupe «*Patrimoine et Jeunesse*» s'est alors formé au sein de la SAP. Le résultat de son travail vient de paraître, sous la forme d'un projet détaillé pour un séminaire devant se dérouler au printemps 1980.

«Vivre sa ville»

Intitulé «Vivre sa ville», ce séminaire sera animé par la Société d'art public, avec la participation de son groupe de juniors. Il propose aux enseignants un travail en trois étapes:

- en février 1980, une prise de contact, avec projection de films et remise d'instruments de travail (documentation, bibliographie, etc.)
- en avril 1980, deux conférences à caractère formatif et général, suivies de la formation de groupes de travail étudiant des problèmes tels que la rénovation urbaine, le recensement architectural des villages genevois; l'architecture contemporaine de Genève confrontée à la protection du patrimoine architectural et les prescriptions légales et transformations des villes anciennes.
- en mai 1980, travail «sur le terrain» en fonction des études faites en groupe au mois d'avril: les enseignants auront pour objectif de réaliser des exercices pratiques, des travaux d'analyse tels qu'ils pourraient les exécuter avec leurs élèves.

Jean Guinand

Nouvelles parutions

Demeures neuchâteloises

cpb. «La diffusion universelle du béton, de l'acier, du verre, des placages et des nouvelles techniques de construction nous rend toujours plus sensibles au caractère irremplaçable, au charme artisanal des vieux édifices et à la beauté de leurs matériaux. Parmi ceux-ci, il faut saluer le calcaire hauterivien, d'un jaune très nuancé (...). Cette chaleur de la pierre, commune à toutes les localités riveraines des lacs de Neuchâtel et Bienne, du côté nord, s'oppose de manière frappante à la terne molasse verdâtre et friable des collines suisses.»
Ces lignes sont tirées de *Belles demeures neuchâteloises,* de Jean Courvoisier (archiviste cantonal), ouvrage réédité au bout de six ans déjà par le Centre d'arts graphiques de Neuchâtel. Ce fut en 1973 le premier livre de la collection «Beautés du patrimoine neuchâtelois». Après une introduction, soulignant les traits communs et les différences, sur les sites, les propriétaires, les constructeurs et les aménagements intérieurs, le livre passe en revue, dans un ordre à peu près chronologique, 24 demeures anciennes du pays de Neuchâtel: cures, manoirs, maisons de maître, auberge, prieuré et ferme jurassienne. Certains de ces édifices sont célèbres; d'autres, qui le sont aussi, manquent à l'appel (mais il fallait bien choisir); quelques-uns peuvent être des découvertes. Chacun a son petit chapitre descriptif, racontant aussi les péripéties de la construction, parfois les hôtes de marque, et sa photo en couleurs signée Fernand Perret, ce qui est tout dire.
Quel riche patrimoine! Il vaut qu'on cite la conclusion de l'auteur: «... à la valeur propre de ces demeures s'ajoute celle d'un art de vivre disparu, et la qualité de témoin rassurant d'un humanisme profondément enraciné dans le terroir.»

Le coin du lecteur

Trop de simplifications

Je ne crois personnellement pas que le nouveau ton de la revue «Heimatschutz» constitue un progrès. Il y a trop de simplifications hâtives, alors qu'en réalité tout le domaine de l'aménagement du territoire est difficile et délicat. Il y a trop peu d'indépendance réelle, alors qu'en réalité, et même s'il nous arrive de collaborer avec elles, nous avons constamment à combattre des décisions prises par les autorités, et cela à tous les échelons.

Pierre Bolomey, Lausanne

Bon sens

Auriez-vous la gentillesse de m'envoyer les documentations nécessaires pour faire un abonnement à votre revue, qui m'a énormément plu, par sa neutralité, sa franchise et son bon sens.

Claude Beuret, La Rippe

Au prochain numéro:

Conception globale des transports

Délai rédactionnel: 10 juillet 1979